



PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES DES 20 ET 27 JUIN 2021 : CALENDRIER ET PUBLICATION DES CANDIDATURES

à Pau, le 4 mai 2021

Le dépôt des candidatures pour les élections départementales est organisé depuis lundi 26 avril et jusqu'à demain, mercredi 5 mai 2021 à 12h00, à la préfecture à Pau, sur rendez-vous uniquement.

Le tirage au sort des numéros de panneaux attribués à chaque binôme de candidats, par canton, pour les élections départementales, aura lieu le **mercredi 5 mai 2021 à la préfecture à 15h00, en salle Claude Erignac (entrée 1)**. Compte tenu du contexte sanitaire, les mesures de distanciation sociale devront être respectées et le port du masque sera obligatoire.

A l'issue et au plus tard le lundi 10 mai 2021, sera signé un arrêté préfectoral établissant la liste des binômes pour le premier tour des élections départementales.

L'ensemble des candidatures sera mis en ligne sur notre site Internet :

- <https://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr/Politiques-publiques/Citoyennete-Elections/Elections-politiques/Elections-departementales-et-regionales-2021/Elections-departementales-2021>

Les données relatives aux binômes de candidats mises en ligne le mercredi 5 mai 2021 sont provisoires.

Elles ne seront définitives qu'à l'issue du délai légal des 4 jours et dès lors qu'elles seront mises en ligne sur le site du ministère de l'Intérieur, lundi 10 mai 2021.

Commissions de propagande :

À partir du lundi 10 mai 2021 à 9h00, se réuniront les deux **commissions de propagande** du département, à la préfecture à Pau et à la sous-préfecture à Bayonne. Présidée par un magistrat, chaque commission est composée par un représentant du préfet, un représentant de La Poste et un fonctionnaire de la préfecture assurant le secrétariat. Chacune d'elles est chargée de valider la conformité légale des bulletins de vote et des circulaires « professions de foi » préparées par les

candidats, et d'expédier tout ce matériel aux électeurs et, pour les bulletins de vote uniquement, aux mairies.

Selon un marché public régional auquel ont adhéré les services de l'État dans le département, les opérations de mise sous pli et d'expédition du matériel de vote sont confiés à un prestataire privé (Société Koba, Canéjan, près de Bordeaux). L'intégralité des informations figure sur le site internet de la préfecture, dans la rubrique « propagande » (<https://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr/Politiques-publiques/Citoyennete-Elections/Elections-politiques/Elections-departementales-et-regionales-2021/Elections-departementales-2021/Propagande>)

Campagne électorale :

- **La campagne électorale se déroulera du lundi 31 mai au vendredi 18 juin 2021 à minuit.**

Déroulement du scrutin :

- **Les élections départementales et régionales auront lieu les 20 et 27 juin 2021. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h00 à 18h00.**